

INVITATION PRESSE

Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle Invitation à la Session du 5 mars – Installation de la Nouvelle Mandature

La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, établissement consulaire dont les membres ont été élus pour six ans en février dernier, se réunit pour élire son Président et son Bureau.

Sur les trois listes présentées aux élections des chefs d'exploitation et assimilés, c'est la liste « Avançons ensemble avec les pieds sur terre » conduite par la FDSEA-JA qui a remporté le scrutin avec 61,48 %, devant la Coordination Rurale avec 20,14 % et la Confédération paysanne avec 18,38 %ⁱ.

Ces élections sont à présent suivies de la première session réunissant les membres qui vont élire le président et le bureau de la Chambre d'agriculture. Ce moment fondateur pour la mandature va permettre de donner la première impulsion afin de tracer les orientations de l'agriculture meurthe-et-mosellane.

La Chambre d'agriculture a également le rôle d'accompagner tous les agriculteurs dans leurs projets, leurs pratiques de production, leur gestion économique pour que vive pleinement ce secteur d'activité économique important pour le territoire meurthe-et-mosellan.

La Session d'installation définissant le Président et le Bureau de la nouvelle mandature aura lieu ce mardi 5 mars matin.

La presse est conviée à la session de l'après-midi qui se tiendra à partir de 14h15.

**Lieu : Siège de la Chambre départementale d'agriculture,
5 rue de la Vologne, 54130 Laxou – Salle Mathieu de Dombasle**

Le président et les membres élus se rendront disponibles pour un point presse à l'issue de la session de l'après-midi.

Un communiqué sera diffusé en parallèle avec les résultats des votes de la session.

Contact Presse :

Gaëlle Rimelen, Chargée de communication
gaelle.rimelen@meurthe-et-moselle.chambagri.fr
06 12 15 20 70

www.meurthe-et-moselle.chambagri.fr

ⁱ Résultats du vote du premier collège : chefs d'exploitation et assimilés.